

PROCES-VERBAL
REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13 février 2023 à 18 H30

Présents : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, M. Damien BERRY, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, Mme Corine LELAVANDIER, Mme Sandra TOURNAIRE.

Absents excusés : Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD qui a donné procuration à Mme Nelly VERGEZ

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

PRESENTATION CONTEE NUMERIQUE PAR Mme Corinne BAUBEAU

Travail du centre aéré sous forme de contée numérique, départ de la médiathèque de Villebois-Lavalette pour une découverte de Villebois-Lavalette. Inauguration du circuit de balade le samedi 1^{er} juillet 2023, le matin.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Guy MOREAUD domicilié 6 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33400 TALENCE. Bien situé section AM N° 33, 34, 287 et 288 – 6 Rue d la Croix de Quart à Villebois-Lavalette surface au sol de 994 m². Ce bien est vendu pour 87 800 € à Mesdames Cindy et Jennifer JUBELY des Pyrénées Atlantiques.

Le conseil municipal vote CONTRE le droit de préemption à l'unanimité.

SUBVENTIONS 2023

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2022	SUBVENTIONS 2023
Société de Chasse Villebois Gurat Ronsenac	200 €	200 €
Comité des Fêtes Villebois	200 €	200 €
Ass. Sportive Villebois Haute Boème	1 600 €	1 600 €
Ass. Aide à Domicile en Milieu Rural	300 €	300 €
Association Primat	250 €	250 €
Banque alimentaire Angoulême et Charente	150 €	150 €
Amis du Château et du Patrimoine de Villebois	150 €	150 €
Foyer des élèves du Collège de Villebois	400 €	400 €

Prévention Routière	50 €	50 €
ASL Section Hand Ball	600 €	600 €
Croix Rouge Française	150 €	150 €
Amicale Volontaire Sang	350 €	350 €
DIVERS	300 €	300 €
Main dans la Main	200 €	200 €
Atelier Chat Brol	100 €	50 €
ASL d'Horte et Lavalette Section Danse	150 €	250 €
Ass. Visite Malades des Ets Hospital	50 €	50 €
Ass. Dons Organes Tissus Humains Charente	50 €	50 €
ASL d'Horte et Lavalette Section randonneurs	150 €	150 €
Judo Club	150 €	150 €
Association des Commerçants	600 €	600 €
Esti'halles	200 €	200 €
Papote café	200 €	200 €
Restos mobiles et Cie (Food trucks)	0 €	0 €
F.N.A.C.A		100 €
CHAPITRE Protection animale		50 €
JO LACOSTE	200 €	200 €
TOTAL	6 750 €	6 950 €

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

BOURSE AUX PERMIS DE CONDUIRE

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 13 décembre 2021 décidant de mettre en place le dispositif de la «bourse au permis de conduire», qui fait l'objet au niveau national d'un partenariat entre l'Association des Maires de France (AMF) et le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Cette bourse s'adresse aux jeunes de 14 à 25 ans domiciliés à Villebois-Lavalette selon les modalités décidées par la délibération ci-dessus.

Comme il a été décidé, cette bourse est versée par la commune directement à l'auto-école de Villebois-Lavalette.

Nous avons reçu deux nouvelles demandes qui ont été acceptées en contrepartie de 10 H de travail à la commune :

Monsieur Paul SAUQUET BSR 100 €

Monsieur Maogan BONNAFOUS BSR 100 €

Les dépenses seront réglées directement à l'Auto Ecole ROY de Villebois-Lavalette sur présentation de factures avec le nom des candidats et imputées au budget primitif de l'exercice 2023 à l'article 65748.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION SILE

Il est impératif de changer la totalité des éclairages de la salle polyvalente pour des nouveaux luminaires Led. Le montant des travaux s'élève à 10 577.20 € HT.

Pour ce faire nous allons déposer une demande de subvention au Département dans le cadre du SILE (Soutien à l'Initiative Locale et Départementale) 20 % d'aide plafonnée à 70 000 € HT avec majoration de 15 points pour les projets les plus vertueux en termes de développement durable. Une charte « Charente 2030 » doit être signée avec le Département de la Charente.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

CONVENTION COULEURS D'AQUITAINE

Comme vous le savez depuis trois ans déjà nous sommes sollicités par Couleurs d'Aquitaine pour organiser un concours de peinture à Villebois-Lavalette.

Cette année ils nous proposent le samedi 17 juin 2023.

Une convention devra être signée, nous devons nous acquitter de la somme de 370 €, prévoir un hébergement pour deux bénévoles, verre de l'amitié à l'issue de la manifestation, lots pour les lauréats, contact avec la presse....

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

CONTRATS PEC et CDD

Le contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) de Monsieur Matis HEMON se termine le 31 mars 2023. Proposition de prolongation du contrat de 3 mois.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

Le CDD de Monsieur Ludovic LAMIRAUD se termine le 30 juin 2023. Proposition de création de poste de stagiaire pour un emploi d'adjoint technique territorial à 35 H à compter du 1^{er} juillet 2023.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.

DIVERS

- Remerciements de Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD suite au Décès de Jean-Noël
- Réunion mardi 14 mars 2023 à 14 H 30 à la mairie avec le CAUE, l'ATD16 et M. Ronan GAUDIN de la CCLTD pour engager la réflexion sur l'aménagement du bourg.

- Chèques aînés Sondage 2023 large majorité pour le chèque aînés à la place du repas offert par la municipalité 83 %
- Exposition du CAUE pour la Foire des Rameaux du 15 mars au 17 avril 2023 à titre gracieux
- Villages session
- Marché du samedi
- Naissance de Noé BERRY

La séance est levée à 20 H 10. Prochaine réunion le 13 mars 2023 à 18 H 30 Vote des CA et BP.